

Évaluation de la recherche

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :
MRE - Montpellier Recherche en
Économie

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :

Université de Montpellier

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026
VAGUE A**

Rapport publié le 14/01/2026



Au nom du comité d'experts :

Marc-Alexandre Senegas, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, docteurant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

Cette version du rapport est publique au titre du décret n° 2021-1537 du 29 novembre 2021. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Marc-Alexandre Senegas, Professeur des universités, Université de Bordeaux, Pessac
Experts :	Mme Clémentine Garrouste, Professeur des universités, Université Paris Dauphine - PSL, Paris
	Mme Carine Staropoli, Professeur des universités, Université de Rouen, Rouen, représentante du CNU

CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Jean-Christophe Pereau

REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Jacques Mercier, Vice-Président en charge de la recherche de l'Université de Montpellier

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Montpellier Recherche en Économie
- Acronyme : MRE
- Label et numéro : UR UM209
- Composition de l'équipe de direction : M. Benoît Mulkay (directeur), Alain Marciano (directeur adjoint jusqu'en novembre 2023), Marlène Guillon (directrice adjointe depuis décembre 2023)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS1 Marchés et organisations

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité MRE se caractérise par un ensemble de recherches, théoriques et appliquées dans plusieurs domaines tels que l'économie du droit et des institutions, l'histoire de la pensée économique, l'économie de l'énergie, des transports et des ressources naturelles, l'économétrie et la macroéconomie financière et plus largement la banque et la finance, l'économie de la santé, l'économie numérique et de l'innovation. Un accent particulier a été mis au cours de la période sur les champs de l'économétrie financière, l'économie de la santé et l'économie du numérique et de l'innovation.

Ce positionnement s'articule autour de trois axes principaux, la structuration du projet scientifique demeurant inchangée par rapport au projet scientifique initial de l'unité, défini en 2017.

Le premier axe « Faire émerger des normes réglementaires et sociales pour un futur préservé » regroupe les recherches portant sur l'économie du droit et des institutions et l'histoire de la pensée économique. Les travaux menés visent à comprendre l'action publique et son évolution, le rôle des normes et leur mise en œuvre dans des domaines spécifiques tels que l'environnement et la politique de la concurrence.

Le second axe « Stimuler l'innovation pour une transition vers un développement durable » inclut les recherches relevant de l'économie de l'énergie, des transports et des ressources naturelles, mais aussi de l'économie numérique et de l'innovation. Les problématiques abordées portent sur les enjeux liés à la transition énergétique, avec une intersection forte avec le numérique et la mobilité durable.

Le troisième axe « Mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques responsables » aborde des thématiques liées à l'économie de la santé comme à celles de la finance et de l'innovation. Les travaux portent sur l'évaluation des politiques publiques, mais aussi en matière de gestion des risques dans le domaine macroéconomique et financier, l'économétrie appliquée constituant un outil méthodologique transversal de cet axe.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité MRE a été créée le 1^{er} janvier 2018 après la scission du laboratoire montpelliérain d'économie théorique et appliquée (Lameta). Elle a pour seule tutelle l'Université de Montpellier. C'est donc une unité jeune et de petite taille, avec quinze enseignants-chercheurs, quatorze doctorants, un post-doctorant et un gestionnaire administratif et financier au 31/12/2024.

MRE est localisée à la faculté d'économie de l'Université de Montpellier sur le site de Richter. Tous les membres permanents de MRE disposent d'un bureau personnel d'environ 10 m² sur site. Quatre salles sont mises à disposition pour accueillir les doctorants, les chercheurs sous contrat, ainsi que les stagiaires de l'unité. Par ailleurs, MRE gère la salle de marché MUSE selon la convention passée avec la faculté d'économie. Cette salle est accessible à des chercheurs d'autres laboratoires. Il n'y a cependant pas de personnel technique ou administratif affecté à cette salle de marché, mais le support en matière d'intervention est rapidement mobilisable en cas de nécessité.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Dans le cadre de l'i-site Montpellier Université d'Excellence (MUSE) obtenu par l'Université de Montpellier en 2017, MRE relève du pôle de sciences sociales (PSS) qui a résulté de la fusion des départements scientifiques économie, droit et sciences politiques, sciences de gestion et sciences de l'éducation.

L'unité MRE revendique un ancrage fort dans les priorités de recherche de l'i-site MUSE, dont elle a adopté la charte commune pour la signature des publications. Au cours de la période couverte par le contrat actuel, MRE s'est inscrite dans les actions soutenues par le programme d'excellence de l'i-site (PEI) « Nourrir, soigner, protéger ». Elle a été membre du LabEx « Entreprendre », constitutif du PEI. Le Labex a pris fin en 2024, mais l'unité s'est d'ores et déjà inscrite dans un des programmes thématiques longs (PTL) — celui intitulé « Entrepreneuriat, Innovation, Soutenabilité » — financés par le PEI et qui ont pris le relai du LabEx. L'unité a aussi bénéficié du soutien du PEI à d'autres titres comme le financement de la salle des marchés, celui des programmes de recherche comme « Promouvoir les plateformes d'échange pour faciliter la transition énergétique et les mobilités durables (POTEM) » et « Communautés de Transition Énergétique et de Mobilité douce (COTEM) » et plus récemment des programmes exploratoires en économie de la santé et en économie de l'innovation.

MRE côtoie sur le site montpelliérain deux unités mixtes de recherche positionnées sur le domaine des sciences économiques, l'UMR Centre d'économie de l'environnement de Montpellier (CEE-M) et, dans une mesure moindre, l'UMR Acteurs, ressources et territoires dans le développement (ART-Dev) ainsi que d'autres unités de recherche en économie (*Montpellier Interdisciplinary Center on Sustainable Agrifood Systems (MOISA)*, G-Eau, Innovation) n'ayant pas l'Université de Montpellier pour tutelle, mais relevant de grands organismes comme l'INRAE. Toutefois, MRE n'entretient pas de collaborations spécifiques avec ces équipes, les coopérations scientifiques sur site sont plutôt menées à titre pluridisciplinaire avec d'autres unités de l'i-site rattachées au PSS ou, hors du périmètre SHS, au domaine de la santé et de la biologie.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	5
Maitres de conférences et assimilés	10
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	0
Sous-total personnels permanents en activité	15
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	3
Personnels non permanents d'appui à la recherche	1
Post-doctorants	1
Doctorants	14
Sous-total personnels non permanents en activité	19
Total personnels	34

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON-TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U MONTPELLIER	15	0	0
Autres	0	0	0
Total personnels	15	0	0

AVIS GLOBAL

L'unité Montpellier Recherche en Économie (MRE) présente le profil d'une jeune et petite unité de quinze membres statutaires, créée en 2018 à la suite de la scission du Lameta. Elle développe des recherches théoriques et appliquées dans six domaines thématiques s'articulant autour de trois axes scientifiques. Face aux départs enregistrés au cours du contrat actuel, MRE a mené une politique de renouvellement générationnel avec le recrutement de trois maitres de conférences et d'un titulaire de chaire de professeur junior (CPJ), lui

permettant de maintenir une trajectoire dynamique et de consolider plusieurs champs thématiques porteurs autour de l'économie de l'énergie, des transports, et des ressources naturelles, l'économie financière et l'économie de la santé.

La production scientifique de l'unité témoigne d'une activité soutenue avec 139 articles publiés dans des revues à comité de lecture, dont 99 classés par la section 05 du Conseil national des universités (CNU). Le domaine « Économie du droit et histoire de la pensée économique » représente 30 % des publications, mais le départ d'un membre senior très productif interroge la capacité à maintenir la visibilité de ces axes. A contrario, l'économie de la santé bénéficie d'un positionnement prometteur, récemment dynamisé par la CPJ. L'économétrie financière présente des innovations méthodologiques pour la modélisation des séries temporelles financières. Les travaux en économie de l'énergie et des transports, ainsi qu'en évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'innovation, contribuent aussi au rayonnement de l'unité. La visibilité de MRE reste cependant encore trop portée par une poignée d'enseignants-rechercheurs.

L'ancrage fort sur la dynamique de l'i-site MUSE a permis de mobiliser des financements complémentaires utiles. La mise en place d'un conseil de laboratoire et l'arrivée d'un gestionnaire depuis 2022 témoignent d'une stabilisation organisationnelle bienvenue. L'engagement dans la formation doctorale est à souligner, avec 17 thèses soutenues et une insertion professionnelle diversifiée des docteurs. Cependant, la durée moyenne de 4 ans et demi des thèses, le taux de 50 % de thèses financées et la diminution de 9 à 2 maitres de conférences titulaires d'une habilitation à diriger des recherches constituent des points de vigilance. L'implication de 5 membres comme experts dans des institutions publiques nationales témoigne de la pertinence sociétale des recherches. Mais cette valorisation reste largement individualisée et donc limitée en l'absence d'une stratégie de communication collective.

Les vulnérabilités tiennent principalement à deux facteurs. Le premier concerne une pyramide des âges déséquilibrée, avec 70 % des membres de l'unité ayant plus de 50 ans, qui annonce des départs importants et questionne l'assise future des six domaines de recherche, dans une configuration où prévaut déjà une concentration significative de la production scientifique. Le second facteur est relatif à la dépendance quasi exclusive aux ressources locales qui crée une vulnérabilité financière structurelle, d'autant que les tentatives d'accès aux programmes nationaux et européens n'ont pas abouti. Des opportunités existent cependant avec les leviers mis en place au niveau local et la possibilité de réponse à des financements nationaux à mieux exploiter en jouant des réseaux établis, notamment sur la thématique économie et santé.

L'évolution démographique à venir offre à l'unité l'occasion de repenser stratégiquement son positionnement scientifique. L'enjeu consistera à tirer parti des renouvellements pour soutenir certains champs identifiés comme porteurs, tout en préservant la diversité scientifique, point d'attachement de MRE. Elle peut jouer pour ce faire de sa bonne insertion sur le site montPELLIÉRAIN et s'appuyer sur une vision partagée des objectifs scientifiques qui prévaut en son sein.

L'unité se trouve donc à un moment charnière de son développement où sa capacité à concilier préservation de ses acquis et adaptation aux défis principalement démographiques et financiers déterminera sa trajectoire future. Elle dispose d'atouts certains pour y faire face, ce qui doit l'inciter à engager cette réflexion stratégique dès que possible.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le rapport Hcéres 2019-2020 avait formulé plusieurs recommandations que l'on peut regrouper en quatre axes principaux. L'analyse de leur mise en œuvre révèle des avancées sur les aspects organisationnels, mais des progrès plus limités sur les enjeux stratégiques de fond pourtant identifiés comme cruciaux dès 2020.

Concernant le premier axe sur l'organisation et le fonctionnement de l'unité, MRE a mis en place un conseil de laboratoire en 2021 et a adopté un règlement intérieur. Un poste de gestionnaire administratif est pourvu depuis juin 2022, répondant à la recommandation «indispensable» de disposer d'un soutien administratif pour notamment décharger le directeur des tâches de gestion. En revanche, l'arrivée de quatre nouveaux membres permanents, trois maitres de conférences, dont une femme et un professeur junior homme, n'a pas fondamentalement modifié les déséquilibres de parité.

Concernant la production scientifique, un plus grand nombre de chercheurs est impliqué même si la concentration de la production scientifique (139 articles, dont 99 articles classés par le CNU) sur quelques enseignants-chercheurs perdure encore. En revanche, la recommandation de «développer le portage ou la participation à des contrats de recherche au-delà des appels à projets locaux» n'a pas été suivie. L'unité demeure très largement tributaire des financements de site : Soutien à la recherche de l'université de Montpellier (SRUM) et PEI. Les tentatives d'accès aux programmes nationaux et européens mentionnées dans l'autoévaluation n'ont pas abouti.

Concernant la formation doctorale, l'unité a développé une politique incitative pour la soutenance d'habilitation à diriger des recherches et a maintenu son potentiel d'encadrement avec les habilitations obtenues, mais le nombre de membres titulaires de l'habilitation à diriger des recherches éligibles parmi les maitres de conférences reste faible.

Enfin, concernant la stratégie scientifique et les recrutements, l'unité a maintenu ses six domaines de recherche répartis sur trois axes, sans suivre la réflexion recommandée pour «rendre visibles des thématiques fortes et structurantes». En outre, malgré l'arrivée de quatre nouveaux membres, aucune stratégie explicite de recrutement avec «définition des profils de poste prioritaires» n'émerge du document d'autoévaluation.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

MRE présente un projet scientifique stabilisé en forte résonance avec l'i-site MUSE et une organisation consolidée malgré un renouvellement important des effectifs. La vision partagée du projet scientifique au sein de l'unité et son ancrage sur la dynamique de site témoignent d'une bonne adaptation. Cependant, le maintien d'une petite taille crée des vulnérabilités structurelles face aux départs prévisibles, tandis que la dépendance aux financements locaux et l'absence de stratégie de recrutement explicitement orientée limitent les perspectives de développement.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.

4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Au cours de la période d'évaluation, MRE a consolidé son organisation et stabilisé son projet scientifique. Ce constat est en lui-même notable, car cette unité de petite taille a été soumise à un fort renouvellement de son effectif statutaire avec le départ de deux professeurs et de trois maitres de conférences, et l'arrivée de trois maitres de conférences et d'une CPJ. Les recrutements ont préservé la dynamique de recherche de l'unité en visant notamment un certain équilibre sur les domaines d'investigation retenus dans le projet scientifique. Par ailleurs, le renouvellement générationnel opéré à l'occasion de ces recrutements constitue un atout important sur lequel l'élaboration du nouveau projet scientifique pourrait exploiter, apportant de nouvelles compétences notamment dans les domaines quantitatifs et appliqués.

Le document d'autoévaluation montre une vision partagée des objectifs et de la vie scientifique de l'unité entre ses membres. La fluidité des rapports intergénérationnels ainsi que l'accueil aisément bénéficiant les nouveaux membres sont des atouts notables pour cette petite unité. L'organisation et le fonctionnement de MRE ont été confortés par la formalisation progressive de la gouvernance grâce à la mise en place d'un conseil de laboratoire et l'établissement d'un règlement intérieur. L'arrivée depuis juin 2022 d'un gestionnaire administratif et financier constitue une avancée importante. L'engagement effectif des membres de MRE dans la science ouverte se matérialise par une page HAL consacrée et l'application rigoureuse de la charte d'intégrité scientifique de l'université, témoignant d'une démarche responsable et transparente de diffusion des savoirs.

L'ancrage solide de MRE et de son projet scientifique sur la dynamique de site constitue un autre point significatif des réalisations de l'unité sur le contrat actuel. Cet ancrage témoigne d'une stratégie d'insertion volontariste, particulièrement réussie des membres de l'unité au sein de l'écosystème local et a conduit à une politique active et efficace de réponse aux appels à projets du site permettant de mobiliser près de 189 k€ de financements complémentaires (par rapport à la dotation récurrente de l'unité) pour la période 2019-2024. Cela a sans conteste joué comme un effet de levier sur la dynamique de recherche de l'unité. Ces appels provenaient pour une grande partie d'entre eux du PEI de l'i-site MUSE, axé autour du triptyque, «Nourrir, soigner, protéger». MRE a pu notamment se voir dotée d'une salle des marchés MUSE, financée grâce au Lab Entreprendre, constitutif du PEI, offrant un accès privilégié aux bases de données macroéconomiques et financières.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Même s'il est indiqué dans le document d'autoévaluation que «la petite taille de MRE est une force pour le laboratoire, car elle simplifie les rapports entre collègues travaillant sur des domaines différents», elle constitue aussi sa principale faiblesse, car elle rend l'unité vulnérable à toute évolution à la baisse des effectifs statutaires et aux déséquilibres qui peuvent s'ensuivre sur le développement des axes du projet scientifique. Cette fragilité s'avère d'autant plus préoccupante que la structuration du projet en trois axes masque une certaine fragmentation thématique, car la dynamique scientifique de l'unité s'articule de facto autour de six domaines d'investigation revendiqués. La concentration de la production scientifique sur quelques chercheurs rend alors l'assise du projet scientifique friable sur certains de ces domaines en cas de départs, notamment en économie du droit et en histoire de la pensée économique ou, d'une manière moindre, en économie de la santé. La question de la taille critique de l'unité demeure donc et, avec elle, la capacité de mener pleinement à bien le projet scientifique dans toute la diversité qu'il laisse transparaître.

La configuration préoccupante de la pyramide des âges laisse à cet égard augurer d'une nouvelle vague de départs au cours du prochain contrat et surtout le contrat ultérieur, notamment chez les professeurs, avec 70 % des membres âgés de plus de 50 ans, dont 20 % de sexagénaires susceptibles donc de prendre leur retraite au cours du prochain contrat.

Il faut aussi prendre en compte le flux limité de moins d'un contrat doctoral par an au cours de la période 2019-2024 assorti d'un faible potentiel d'encadrement doctoral du corps des maitres de conférences présents dans l'unité, deux éléments liés qui peuvent priver l'unité d'un vivier précieux pour la poursuite de sa dynamique scientifique.

Un autre point majeur de vigilance concerne le financement des activités scientifiques de l'unité, hors dotation récurrente apportée par la tutelle. La quasi-exclusivité des projets de recherche au sein de MRE est en effet financée sur la base de ressources obtenues grâce à l'appel du soutien à la recherche de l'Université de Montpellier (SRUM), ou dans le cadre du PEI «Nourrir, soigner, protéger». Le développement des recherches de l'unité est donc sur ce plan très largement tributaire de la dynamique de site et de la capacité de ses membres à pouvoir pleinement y inscrire leurs recherches et à mobiliser les ressources en appui à ces dernières.

Cette configuration pose directement la question de la pérennité de ce mode de financement et de la soutenabilité de l'activité et du développement scientifiques de l'unité qui en dépendent. Ce, d'autant plus que l'ampleur somme toute relative des moyens financiers ne permet pas d'envisager le recrutement de chercheurs contractuels, d'ingénieurs de recherche ou de post-doctorants.

Deux points de fragilité en matière d'organisation administrative et logistique de l'unité sont finalement constatés. Ils concernent d'une part le statut contractuel du gestionnaire administratif et d'autre part la gestion individualisée des données de recherche par chaque enseignant-chercheur qui ne garantit pas une protection optimale du patrimoine scientifique de l'unité.

DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

La production scientifique de l'unité est riche et de qualité, avec une forte implication de ses membres dans des manifestations scientifiques et des collaborations interdisciplinaires. Certains axes de recherche reposent sur un nombre limité d'enseignants-chercheurs. Cependant, le recrutement d'une CPJ en santé renforce la dynamique de recherche. MRE bénéficie d'une bonne attractivité grâce à son positionnement sur des enjeux sociétaux majeurs, toutefois elle souffre d'un manque d'encadrants pour les thèses.

1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.

2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.

3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.

4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

La production scientifique de l'unité se distingue par des travaux articulés autour de grands enjeux sociétaux et une dynamique interdisciplinaire. Ses membres explorent les processus d'émergence des normes réglementaires et sociales, en lien avec une approche théorique centrée sur l'économie institutionnelle, la théorie des jeux, et les sciences comportementales. Ils mobilisent également des cadres théoriques liés à l'économie de l'innovation, à la finance durable, et à la gestion des risques. Leurs travaux s'appuient sur des théories de l'économie publique, l'économie de la concurrence, de la santé, et de la justice sociale.

Les membres de MRE utilisent des méthodes issues de l'économie, de la sociologie, de la science politique et du droit, favorisant une lecture croisée des phénomènes économiques. Ils utilisent des outils économétriques avancés en séries temporelles, des analyses statistiques, mais aussi des enquêtes de terrain, des études de cas et des méthodes participatives. Une part importante de la méthodologie repose sur l'évaluation d'impact, les simulations, et les modèles d'analyse cout-bénéfice. L'unité valorise la diffusion des résultats par des plateformes ouvertes comme HAL, et s'engage dans des démarches de science participative. Les membres de l'unité sollicitent une approbation auprès du comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montpellier, créé en 2022, avant toute collecte de données par des enquêtes quantitatives ou qualitatives.

La production scientifique de MRE est riche en matière de supports et de domaines de recherche. L'unité compte pendant la période 139 publications dans des revues à comité de lecture majoritairement internationales, dont 99 publications classées par la section 05 du Conseil national des Universités (CNU). 31 articles ont été publiés en économie financière, macroéconomie, banque et finance notamment dans la revue *Computational Economics*, 30 en économie de l'énergie, des transports et des ressources naturelles notamment dans la revue *Resource and Energy Economics*, 25 en économie de la santé comme dans *Value in Health* sur les questions de remboursement et de tarification des médicaments innovants, 21 en économie du

droit et des institutions notamment dans *Journal of Institutional Economics* sur le concept de répugnance, 20 en histoire de la pensée économique comme dans *Journal of the History of Economic Thought* et 12 en économie numérique et de l'innovation notamment dans *Review of Industrial Organization* et *Structural Change and Economic Dynamics*. Les autres articles relèvent de revues pluridisciplinaires comme *Plos One* et *Journal of Public Health*. Ces articles ont été présentés dans 123 conférences, dont 66 dans des conférences internationales et 39 par des doctorants, participant ainsi à leur formation doctorale. Les membres de MRE ont également participé à l'édition de dix numéros spéciaux de revues et ont publié vingt chapitres d'ouvrage, dont 10 en économie du droit et des institutions, 6 en histoire de la pensée économique, 3 en économie numérique et innovation et 1 en économie de l'énergie, des transports et des ressources naturelles.

L'unité a organisé plusieurs conférences et workshops au cours de la période d'évaluation, notamment la 7^e conférence annuelle de l'Association française d'économie du droit. Certains enseignants-chercheurs de MRE participent également au pilotage de la recherche au niveau national en étant membres de la section 05 du Conseil national des Universités ou en tant qu'examinateurs lors de concours pour des contrats doctoraux.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Au sein de certains domaines de recherche, la production scientifique de MRE repose principalement sur un nombre restreint d'enseignants-chercheurs. C'est notamment le cas en économie du droit et des institutions, en histoire de la pensée économique, ainsi qu'en économie de la santé. L'économie de la santé bénéficiera cependant d'un nouvel élan grâce au recrutement récent d'une CPJ, qui contribuera à renforcer la dynamique de recherche et à diversifier les publications dans ce domaine. En économétrie financière, la production est également concentrée autour d'un seul enseignant-chercheur.

Cette concentration s'explique en partie par la forte implication de certains membres dans des missions collectives, notamment en matière de formation et de vie universitaires. Il apparaît donc nécessaire de mieux accompagner les enseignants-chercheurs, afin de leur permettre, s'ils le souhaitent, de rééquilibrer leurs missions.

Le nombre de maitres de conférences ayant soutenu leur habilitation à diriger des recherches reste insuffisant. Ce constat limite directement la capacité de l'unité à augmenter le nombre d'encadrants de thèse, ce qui peut freiner le développement de l'activité doctorale et la structuration de la recherche.

Par ailleurs, le document d'autoévaluation indique que l'unité fait face à des contraintes budgétaires importantes et souligne un manque de personnel d'appui à la recherche. Faute de ressources financières propres, l'unité ne peut pas recruter de jeunes chercheurs, d'ingénieurs de recherche et de post-doctorants.

Même si les doctorants bénéficient d'un excellent cadre de travail, la moitié d'entre eux n'ont pas de financement. La formation de l'école doctorale n'est visiblement pas adaptée aux besoins des doctorants en économétrie avancée.

DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

MRE valorise des recherches en économie appliquée répondant aux besoins d'analyse des acteurs économiques et institutionnels. Bien que portées par une partie seulement des chercheurs, qui interviennent en tant qu'expert ou dans le cadre de dispositifs Cifre ou sur projets, ces interactions constituent un véritable atout et marque l'inscription des recherches dans la société. Leur développement nécessiterait une stratégie de partenariats plus affirmée, appuyée par des moyens spécifiques pour accroître la visibilité et la valorisation des collaborations financées.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.

2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Au-delà de sa production scientifique, MRE s'inscrit pleinement dans la société grâce à des collaborations avec plusieurs institutions publiques et acteurs économiques tels que la Haute Autorité de santé, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Conseil national de l'information géolocalisée, le Comité national routier, l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris, ou encore le ministère des Transports. Ces collaborations s'incarnent dans des activités d'expertise, dans la participation à des commissions et groupes de travail ministériels, ainsi que la production de rapports, guides méthodologiques et outils opérationnels destinés à accompagner la décision publique.

La diversité des institutions et organisations partenaires reflète la variété des thématiques de recherche et des méthodes développées au sein de MRE. En tant qu'experts, les chercheurs contribuent par leur expertise à l'élaboration ou l'évaluation de politiques publiques, à l'élaboration d'outils d'aides à la décision de politiques publiques, travaux valorisés dans des publications non académiques (rapports, guides méthodologiques) qui peuvent avoir une diffusion institutionnelle et sociétale forte, mais pas forcément publique. Cette implication s'accompagne de liens contractuels avec le monde économique et hospitalier dans le cadre du financement de deux dispositifs Cifre, un en lien avec la Chaire d'économie de la défense à l'école des hautes études de la défense nationale et un avec une société financière, une thèse sur contrat de recherche avec le CHU de Montpellier et une financée par une collectivité territoriale.

Les membres de MRE sont régulièrement sollicités pour partager les connaissances issues de leurs recherches avec le grand public, par des interventions médiatiques et des actions de vulgarisation, même si aucun bilan chiffré ni qualitatif de ces activités n'est fourni dans le document d'autoévaluation.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les relations partenariales reposent sur un nombre restreint de chercheurs et elles sont individuelles, car fondées sur l'expertise. Il n'y a pas de stratégie de valorisation explicitée pour l'unité autour de la collaboration de plusieurs membres, de publications collectives ou organisation d'événements regroupant les membres du laboratoire, ce qui réduit sans doute l'impact collectif et l'inscription sur le long terme.

Le développement d'une stratégie plus structurée autour des partenariats (expertise, financement de thèse) permettrait ainsi d'accroître les ressources disponibles et de renforcer la capacité de MRE à engager des projets de recherche ambitieux, induisant des contrats de recherche ou liant des partenariats à des projets collaboratifs au niveau national, notamment soutenus par l'ANR.

Les interactions de MRE avec la société se caractérisent davantage par la participation de ses chercheurs à des institutions et organisations extérieures que par l'accueil au sein de l'unité d'acteurs socioéconomiques autour d'événements ciblés. Les initiatives telles que la journée d'étude organisée dans le cadre du projet POTEM ou le webinaire coorganisé avec Hospinomics sur le financement des médicaments innovants, ouvert tant aux chercheurs qu'aux représentants d'institutions de santé constituent des exemples intéressants du potentiel de l'unité à créer des espaces de dialogue structurés avec les acteurs socio-économiques et à valoriser collectivement ses travaux.

Aucun élément quantitatif ou qualitatif ne permet de mesurer l'existence d'une stratégie de communication ou de valorisation systématique des travaux scientifiques (site web, réseaux sociaux, supports type Policy Brief, Notes, etc.), ce qui s'explique sans doute par l'absence de personnel d'appui spécifiquement affecté à ces missions.

MRE pourrait également mieux tirer parti du soutien offert par l'université à des projets financés grâce à ses différents dispositifs (i-site MUSE, le PEI, ou encore les appels internes de l'établissement) en mobilisant plus systématiquement les services et ressources en communication associés à ces programmes. Une utilisation plus stratégique de ces appuis institutionnels permettrait de renforcer la visibilité des projets, de faciliter la structuration de partenariats et d'accroître l'impact collectif des travaux menés au sein de l'unité.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'analyse de la trajectoire de MRE révèle une unité qui, après une phase de consolidation et stabilisation postscission plutôt réussie, se trouve aujourd'hui face à des enjeux stratégiques importants que sa vision prospective n'aborde qu'en partie. Si la période écoulée témoigne d'une adaptation significative face aux défis initiaux, la projection scientifique pour le prochain contrat soulève quelques questions quant à la stratégie qu'entendra adopter l'unité pour faire face aux évolutions internes et de son environnement.

Depuis sa création en 2018, MRE s'est forgée et revendique une identité propre autour de trois axes thématiques établis en cohérence avec le projet scientifique global développé sur l'i-site MUSE. Elle a su faire face au renouvellement important des effectifs, avec l'arrivée de quatre nouveaux membres, et faire en sorte que ces changements numériques ne viennent pas entraver sa dynamique scientifique. La consolidation organisationnelle, matérialisée par la mise en place d'un conseil de laboratoire, d'un règlement intérieur et l'arrivée d'un gestionnaire administratif, témoigne d'une certaine maturité institutionnelle. L'unité s'est également distinguée par sa capacité à mobiliser efficacement les ressources locales et en organisant des événements scientifiques de référence comme la 7^e conférence de l'Association française d'économie du droit (AFED).

L'examen du projet scientifique pour le prochain contrat invite cependant à s'interroger sur la capacité d'anticipation et d'adaptation de l'unité.

Le document d'autoévaluation indique explicitement que «le projet scientifique pour le prochain contrat n'est pas différent de celui du précédent contrat», révélant une préférence pour la stabilité voire le statu quo. Ce positionnement comporte néanmoins des risques dès lors que l'ambition du projet n'est pas totalement calibrée au regard des enjeux structurels identifiés et à venir pour l'unité. Ainsi, face aux départs prévisibles liés à la pyramide des âges, il n'est pas certain que reproduire la stratégie essentiellement réactive qui a prévalu lors du contrat actuel pourra suffire. Le contraste est à cet égard relativement frappant entre la reconnaissance des vulnérabilités liées notamment à la concentration de la production scientifique ainsi qu'au potentiel d'encadrement doctoral restreint sur le vivier des maîtres de conférences titulaires de l'habilitation à diriger des recherches et l'absence d'orientations explicites visant à les contenir voire les corriger.

Par ailleurs, le comité estime que l'unité ne peut s'en tenir à une approche incrémentale en matière de programmation scientifique pour le prochain contrat. L'intégration annoncée des outils d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique, bien qu'opportune, apparaît par exemple davantage comme un ajout méthodologique plutôt qu'un axe de réorientation du projet scientifique.

Plus largement et même si la discussion avec les membres de l'unité lors de la visite a fait apparaître que les départs allaient surtout affecter le contrat ultérieur, MRE gagnerait à mener une réflexion stratégique sur les nouveaux recrutements que les prochains départs appelleront, et à l'engager dès le démarrage du nouveau contrat pour aborder notamment la manière dont les futures recrues s'inscriront dans le projet scientifique actuel ou, au contraire, auront à le redessiner. De même, les implications que la venue de nouveaux membres pourra avoir en matière de diversification des sources de financement de l'unité doivent être mieux prises en compte. Cette diversification apparaît comme un enjeu structurant pour son développement futur.

L'analyse de la trajectoire met ce faisant en évidence une unité à un moment charnière de son développement, dont la trajectoire future dépendra de sa capacité à concilier la préservation de ses atouts actuels avec l'adoption d'une approche stratégique plus déterminée et programmatique des évolutions qu'elle aura à surmonter sur un horizon de court moyen terme.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

L'unité est encouragée à impulser une réelle stratégie en matière de recrutement d'enseignants-chercheurs en prévision des départs. Cela passe par une définition des profils en lien avec les champs thématiques identifiés par l'unité comme pouvant porter ses priorités scientifiques et en développant un dialogue de gestion proactif avec la tutelle à cet égard.

Elle est encouragée à mener une réflexion sur la réorganisation de son projet scientifique autour de domaines thématiques rendant plus visible l'organisation effective de ses forces de recherche.

MRE doit poursuivre une politique proactive d'incitation à l'habilitation à diriger des recherches pour sécuriser le potentiel d'encadrement doctoral. Elle pourrait inciter ses membres à se saisir plus fortement des possibilités de CRCT offertes par l'université pour qu'ils retrouvent un temps et un horizon pour la recherche, difficilement conciliables avec leur engagement pédagogique et de responsabilité collective.

L'unité doit s'assurer définitivement de la pérennisation du poste de gestionnaire administratif et financier, absolument requis pour garantir le bon fonctionnement de l'unité.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

L'unité doit mettre en place une stratégie collective pour répondre aux appels à projets nationaux, en s'appuyant sur les réseaux existants et en renforçant les collaborations entre les unités, notamment en exploitant pleinement les synergies pluridisciplinaires, en particulier avec le secteur de la santé sur le site. Cela permettrait de recruter des ingénieurs de recherche, des doctorants et des post-doctorants. Dans cette perspective, l'unité est incitée à davantage valoriser et consolider les liens entre économie et santé. MRE gagnerait également à adopter une démarche plus proactive vis-à-vis des dispositifs d'appui à la recherche proposés par l'université, afin d'en tirer pleinement parti et de faire face aux contraintes budgétaires.

L'unité est encouragée à optimiser l'utilisation de la salle des marchés pour la recherche, en vue de publications et de projets, ce qui suppose de garantir la pérennité du financement des bases de données. MRE doit proposer des enseignements plus poussés en économie quantitative dans le cadre de l'école doctorale, afin de renforcer les compétences des doctorants en économétrie avancée.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

MRE est encouragée à utiliser les dispositifs Cifre comme levier pour obtenir des contrats de partenariats permettant de dégager des ressources propres.

Elle est encouragée à renforcer ses actions de communication et la diffusion de ses produits de recherche en mobilisant les ressources de l'UAR du PSS et en particulier faire du site web un véritable outil de communication.

L'unité est encouragée à mettre en œuvre une stratégie collective en matière d'expertise et de valorisation partenariale.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 10 novembre 2025 à 8 h 30

Fin : 10 novembre 2025 à 17 h

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

8 h 30 – 9 h Réunion préalable des experts en présence du conseiller scientifique (huis clos)

9 h – 9 h 5 Présentation du processus d'évaluation par le conseiller scientifique (réunion plénière)

9 h 5 – 10 h 25 Présentation du bilan/projet de l'unité (30'), échanges avec le comité (50') (réunion plénière)

10 h 35 – 11 h 35 Rencontre avec les enseignants-chercheurs et chercheurs (huis clos)

11 h 40 – 12 h 30 Rencontre avec les doctorants et post-doctorants (huis clos)

13 h 20 – 13 h 35 Réunion du comité d'experts en présence du conseiller scientifique (huis clos)

13 h 35 – 14 h 35 Rencontre avec Jacques Mercier, Vice-Président en charge de la recherche, Université de Montpellier.

14 h 35 – 15 h 25 Réunion du comité d'experts en présence du conseiller scientifique (huis clos)

15 h 30 – 16 h 15 Rencontre avec la direction de l'unité (huis clos)

16 h 15 – 17 h Réunion du comité d'experts en présence du conseiller scientifique (huis clos)

17 h Fin de la visite

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

MONTPELLIER
Le 6 janvier 2026

Monsieur Arnaud TOURIN
Directeur du Département d'évaluation de la recherche
HCERES
19 rue Poissonnière I 75002 PARIS

DRED
SERVICE DE LA COORDINATION DES STRUCTURES
ET DES MOYENS DE LA RECHERCHE
GERALDINE YVON
+33 (0)4 67 14 94 97
dred-srech@umontpellier.fr
163 rue Auguste Broussonnet
34 090 Montpellier
WWW.UMONTPELLIER.FR

OBJET : Rapport d'évaluation - DER-PUR270025622 - MRE - Montpellier Recherche en Économie

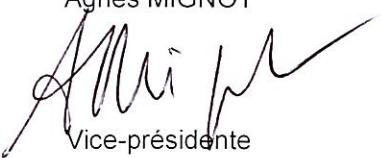
Monsieur le Directeur,

Je tiens à remercier le comité de visite HCERES pour la qualité de son rapport d'évaluation concernant l'unité de recherche MRE - Montpellier Recherche en Économie - dirigée par Monsieur Benoit MULKAY.

Le directeur de l'unité et moi-même avons pris connaissance des recommandations formulées par le comité de visite.

Vous trouverez ci-après les observations de portée générale du directeur de l'unité.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Agnès MIGNOT

Vice-présidente
Chargée de la recherche



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER
PROGRAMME D'EXCELLENCE I-SITE

Benoît MULKAY
Directeur de MRE

Montpellier, le 5 janvier 2026

A l'attention du Hcéres

Ref : DER-PUR270025622- MRE - Montpellier Recherche en Économie

OBSERVATIONS GENERALES **SUR LE RAPPORT DU HCERES**

Les membres de MRE et sa direction ont pris connaissance du rapport du comité d'évaluation. Tout d'abord, nous remercions les membres du comité pour leur travail et pour leur écoute attentive lors de l'évaluation.

Le comité a bien reconnu le positionnement scientifique de MRE, sa spécificité et les difficultés de son environnement universitaire. Nous rejoignons totalement les conclusions du comité sur nos points forts et nos points faibles. Au cours du prochain contrat, nous tenterons de répondre aux recommandations du comité que nous partageons entièrement.

Cordialement

Benoît MULKAY
(Directeur de MRE)

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

